



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

L'info statistique

Dossiers N°18
Septembre 2011

Enquête : écoles 2010
Les formations aux professions
sociales en Bretagne.

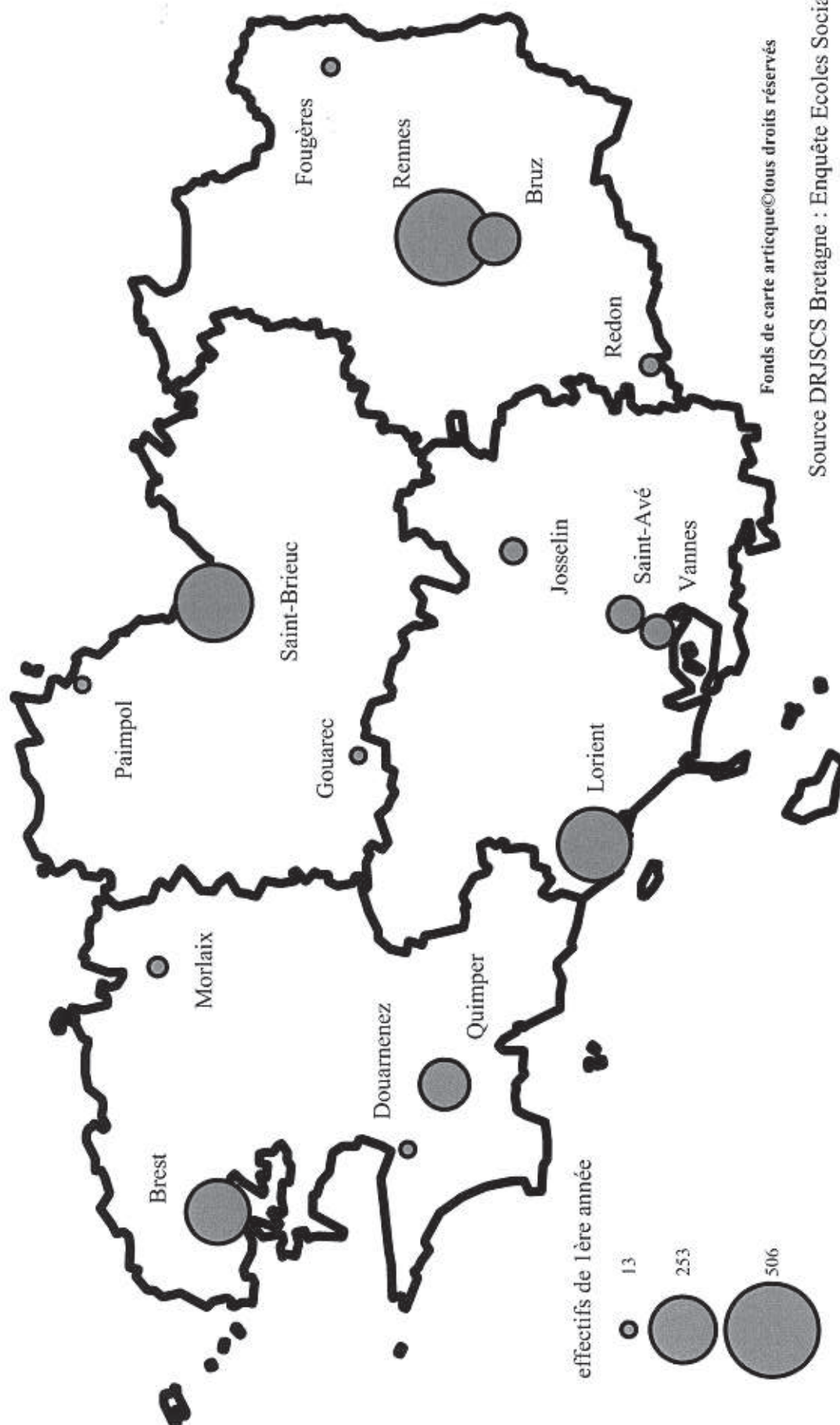
Cette publication présente les résultats de l'enquête 2010 réalisée auprès des centres de formation aux professions sociales et mise au point par la Direction de la Recherche des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES) du Ministère des solidarités et de la cohésion sociale.

Cette enquête statistique, dont l'objectif est de connaître l'évolution des formations aux professions sociales, est effectuée annuellement à la demande de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) et du Ministère de l'Éducation Nationale.

Nous remercions les directeurs et gestionnaires des centres de formation qui ont bien voulu nous répondre et sans qui, cette publication n'aurait pu être réalisée.

LOCALISATION DES INSTITUTS DE FORMATION AUX PROFESSIONS SOCIALES 2010

Effectif des étudiants de 1ère année (toutes formations confondues)



Fonds de carte artique® tous droits réservés

Source DRJSCS Bretagne : Enquête Ecoles Sociales 2010

S o m m a i r e

Discipline

Aide médico-psychologique.....	■ 6 ■
Assistant familial.....	■ 7 ■
Auxiliaire de vie sociale	■ 8 ■
Moniteur éducateur	■ 9 ■
Technicien de l'intervention sociale et familiale	■ 10 ■
Educateur technique spécialisé.....	■ 11 ■
Educateur spécialisé.....	■ 12 ■
Assistant de service social	■ 13 ■
Educateur jeunes enfants.....	■ 14 ■
Conseiller en économie sociale et familiale	■ 15 ■
Fonction d'encadrement et de responsabilité d'unité d'intervention sociale.....	■ 16 ■
Médiateur familial.....	■ 17 ■
Fonction de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale	■ 18 ■
Ingénierie sociale.....	■ 19 ■
Liste des centres de formation	■ 20-23 ■
Les professions sociales.....	■ 24-25 ■
Lexique.....	■ 26 ■

Directeur de la publication : Christian CARADEC
Auteur : Stefan MUNIER

ISSN : 1774-7244

Dépôt légal : 4^e trimestre 2011

Imprimeur : Média Graphic - Rennes

Aide médico-psychologique

Formation en cours d'emploi d'au minimum 350 heures sur deux années, assurée par six centres de formation situés sur sept sites

Diplôme délivré par le Ministère chargé des affaires sociales

NIVEAU REQUIS :

- ✓ Être âgé de 18 ans au moins
- ✓ Être titulaire du BEPC ou du brevet des collèges, ou certificat d'aide soignant ou d'auxiliaire de puériculture ou d'aide à domicile, ou d'un BEP
- ✓ Ou avoir satisfait à des épreuves d'aptitude

					Modes de prise en charge financière des étudiants								
Répartition des inscrits année 2010	Effectif total				Etudiants		Contrat d'appren- tissage	Salariés			Congé individuel de formation	Demandeurs d'emploi	Autre prise en charge
	Hommes	Femmes	Total	Dont étrangers	Bourse du Cons. Région.	Autre aide CR ou CG		Contrats de profes- sionnalisa- tion	Autres contrats aidés	Formation continue			
1 ^{re} année	56	317	373	7	23	5	1	117	10	60	74	58	8
2 ^e année	20	211	231	-	-	1	1	116	22	71	11	1	8
dont validation Acquis de l'Expérience*	-	5	5	-									
TOTAL	76	528	604	7	23	6	2	233	32	131	85	59	16
Redoublants 1 ^{re} année	1	8	9	-	* Seuls quelques modules sont suivis ** dispensées de formation (source DRJSCS Bretagne)								
Redoublants 2 ^e année	-	11	11	-									
DIPLÔMES DELIVRES EN 2010													
Nombre de présentés	49	365	414										
Nombre de diplômés	46	336	382										
dont obtenu en totalité par VAE**	-	4	4										

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 ^{re} année	
	Hommes	Femmes
Enseignement général		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	5	8
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	33
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 nd e ou 1 ^{re}	11	81
Niveau fin terminale atteint en 2010	1	-
Niveau fin terminale atteint avant 2010	2	23
Bac obtenu en 2010	1	1
Bac obtenu avant 2010	16	93
Equivalence baccalauréat (BTA, BTI)	3	19
BTS	2	12
DUT	2	1
DEUG, DEUST (L2)	-	7
Licence (L3)	2	12
Maîtrise (M1)	3	3
DESS - DEA (M2)	-	-
Doctorat	-	-
Non réponse	8	24
TOTAL	56	317
dont enseignement professionnel (éventuellement)		
CAFAD ou DEAVS	3	15
Aide Médico-Psychologique	-	-
Travailleuse Familiale ou TISF	-	1
Moniteur Educateur	-	-
Assistant de service social, éducateur spécialisé, CESF, ETS, EJE et DEFA	-	2
Autres diplômes sociaux	2	22
Diplômes para-médicaux	2	18
TOTAL PROFESSIONNELS	7	58
Série de baccalauréat ⁽¹⁾		
Série L (A)	5	29
Série ES (B)	2	26
Série S (C, D, D', E)	1	4
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	5	-
Série STL (F5, F6, F7, F7')	1	1
Série STG (STT, G, H)	7	23
Séries STAV (STPA, STAE)	1	2
Série SMS (F8)	2	30
Série Hôtellerie	-	-
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	5	49
Non réponse	27	153
TOTAL	56	317

Centre de formation	Effectifs
A.F.P.E. SAINT BRIEUC	138
I.T.E.S. QUIMPER	131
A.F.P.E. BRUZ	21
I.R.T.S. RENNES	150
Lycée Jeanne d'Arc - RENNES	16
Centre de Formation C.H.S. ST AVE	133
Lycée Marie Le Franc - LORIENT	15

(1) : série de baccalauréat suivie en terminale (bacheliers et non bacheliers)

Assistant Familial

Formation de 240 heures assurée par trois centres de formation situés sur quatre sites.
Formation en alternance dispensée sur une amplitude de 18 à 24 mois

Diplôme délivré par le Ministère chargé des affaires sociales

NIVEAU REQUIS :

- ✓ Avoir suivi le stage préparatoire à l'accueil d'enfant organisé par l'employeur
- ✓ Avoir signé son contrat de travail depuis moins de trois ans

Charge des années sociales

					Modes de prise en charge financière des étudiants								
Répartition des inscrits année 2010	Effectif total				Etudiants		Contrat d'appren- tissage	Salariés			Congé individuel de formation	Demandeurs d'emploi	Autre prise en charge
	Hommes	Femmes	Total	Dont étrangers	Bourse du Cons. Région.	Autre aide CR ou CG		Contrats de profes- sionnalisa- tion	Autres contrats aidés	Formation continue			
1 ^{re} année	27	141	168	2	-	-	-	10	1	123	1	-	-
2 ^e année	23	202	225	-	2	3	-	22	-	71	-	-	1
dont validation Acquis de l'Expérience*	-	-	-	-									
TOTAL	50	343	393	2	2	3	-	32	1	194	1	-	1
Redoublants 1 ^{re} année	-	-	-	-	* Seuls quelques modules sont suivis ** dispensées de formation (source DRJSCS Bretagne)								
Redoublants 2 ^e année	2	2	4	-									
DIPLOMES DELIVRES EN 2010													
Nombre de présentés	31	282	313										
Nombre de diplômés	26	237	263										
dont obtenu en totalité par VAE**	12	114	126										

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 ^{re} année	
	Hommes	Femmes
Enseignement général		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	1	4
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	2
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 nd e ou 1 ^{re}	9	48
Niveau fin terminale atteint en 2010	-	1
Niveau fin terminale atteint avant 2010	1	9
Bac obtenu en 2010	-	-
Bac obtenu avant 2010	2	17
Equivalence baccalauréat (BTA, BTI)	-	2
BTS	2	5
DUT	-	2
DEUG, DEUST (L2)	-	3
Licence (L3)	-	3
Maîtrise (M1)	-	2
DESS - DEA (M2)	-	-
Doctorat	-	-
Non réponse	12	43
TOTAL	27	141
dont enseignement professionnel (éventuellement)		
CAFAD ou DEAVS	-	-
Aide Médico-Psychologique	1	-
Travailleuse Familiale ou TISF	-	-
Moniteur Educateur	-	2
Assistant de service social, éducateur spécialisé, CESF, ETS, EJE et DEFA	-	2
Autres diplômes sociaux	-	6
Diplômes para-médicaux	-	6
TOTAL PROFESSIONNELS	1	16
Série de baccalauréat ⁽¹⁾		
Série L (A)	-	4
Série ES (B)	-	10
Série S (C, D, D', E)	2	4
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	1	2
Série STL (F5, F6, F7, F7')	-	-
Série STG (STT, G, H)	-	10
Séries STAV (STPA, STAE)	1	-
Série SMS (F8)	-	3
Série Hôtellerie	-	-
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	-	9
Non réponse	23	99
TOTAL	27	141

Centre de formation	Effectifs
A.F.P.E. SAINT-BRIEUC	82
I.T.E.S. GUIPAVAS	91
I.R.T.S. RENNES	119
I.R.T.S. - LORIENT	101

(1) : série de baccalauréat suivie en terminale (bacheliers et non bacheliers)

Auxiliaire de vie sociale

Formation de 500 heures sur neuf mois,
assurée par quatorze centres de formation

*Diplôme délivré par le Ministère
chargé des affaires sociales*

NIVEAU REQUIS :

- ✓ Être âgé de 18 ans au moins
- ✓ Disposer d'un niveau de pré-requis
- ✓ Avoir satisfait à une vérification de ces pré-requis
- ✓ Les titulaires de certains diplômes, certificats ou titres attestant de compétences en relation avec le service aux personnes sont dispensés de la vérification de ces pré-requis

Répartition des inscrits année 2010	Effectif total				Modes de prise en charge financière des étudiants								
	Hommes	Femmes	Total	Dont étrangers	Etudiants		Contrat d'appren- tissage	Salariés			Congé individuel de formation	Demandeurs d'emploi	Autre prise en charge
					Bourse du Cons. Région.	Autre aide CR ou CG		Contrats de profes- sionnalisa- tion	Autres contrats aidés	Formation continue			
1 ^{re} année	19	504	523	2	17	25	-	19	11	137	54	202	14
dont validation Acquis de l'Expérience*	-	92	92	-	* Seuls quelques modules sont suivis								
Redoublants 1 ^{re} année	-	35	35	-	** dispensées de formation (source DRJSCS Bretagne)								
DIPLOMES DELIVRES EN 2010													
Nombre de présentés	22	819	841										
Nombre de diplômés	14	529	543										
dont obtenu en totalité par VAE**	2	136	138										

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 ^{re} année		Centre de formation	Effectifs
	Hommes	Femmes		
Enseignement général			A.F.P.E. SAINT BRIEUC	72
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	1	35	I.T.E.S. GUIPAVAS	48
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	2	54	GRETA MORLAIX	20
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 nd e ou 1 ^{re}	3	201	CLPS QUIMPER	29
Niveau fin terminale atteint en 2010	-	3	Lycée Ste Elisabeth - DOUARNENEZ	13
Niveau fin terminale atteint avant 2010	1	21	Lycée Dupuy de Lome - BREST	1
Bac obtenu en 2010	-	7	I.R.T.S. RENNES	81
Bac obtenu avant 2010	9	67	Lycée Jeanne d'Arc - RENNES	10
Equivalence baccalauréat (BTA, BTI)	-	17	GRETA Haute Bretagne - REDON	23
BTS	1	22	Lycée Coëtlogon - RENNES	11
DUT	-	-	Lycée St Joseph - FOUGERES	15
DEUG, DEUST (L2)	-	11	Arcades Formation - LORIENT	108
Licence (L3)	-	5	AREP VANNES	61
Maîtrise (M1)	-	3	Lycée Ampère - JOSSELIN	21
DESS - DEA (M2)	-	1		
Doctorat	-	-		
Non réponse	2	57		
TOTAL	19	504		
dont enseignement professionnel (éventuellement)				
CAFAD ou DEAVS	-	3		
Aide Médico-Psychologique	-	-		
Travailleuse Familiale ou TISF	-	-		
Moniteur Educateur	1	-		
Assistant de service social, éducateur spécialisé, CESF, ETS, EJE et DEFA	-	1		
Autres diplômes sociaux	2	57		
Diplômes para-médicaux	-	3		
TOTAL PROFESSIONNELS	3	64		
Série de baccalauréat ⁽¹⁾				
Série L (A)	3	35		
Série ES (B)	-	7		
Série S (C, D, D', E)	1	10		
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	-	1		
Série STL (F5, F6, F7, F7')	-	1		
Série STG (STT, G, H)	1	32		
Séries STAV (STPA, STAE)	-	-		
Série SMS (F8)	1	13		
Série Hôtellerie	-	4		
Séries F11, F11'	-	-		
Baccalauréat professionnel	3	58		
Non réponse	10	343		
TOTAL	19	504		

(1) : série de baccalauréat suivie en terminale
(bacheliers et non bacheliers)

Moniteur éducateur

Formation de 950 heures sur deux années,
assurée par cinq centres de formation
situés sur six sites

Diplôme délivré par le Ministère
de l'Éducation Nationale

NIVEAU REQUIS :

- ✓ Avoir satisfait à des épreuves de sélection organisées par les centres de formations
- ✓ Sont dispensés de l'épreuve écrite les titulaires du Bac ou d'un titre admis en équivalence, du BEP aux carrières sanitaires et sociales, des certificats d'AMP ou de travailleuse familiale

Répartition des inscrits année 2010	Effectif total				Modes de prise en charge financière des étudiants								
	Hommes	Femmes	Total	Dont étrangers	Etudiants		Contrat d'apprentissage	Salariés			Congé individuel de formation	Demandeurs d'emploi	Autre prise en charge
					Bourse du Cons. Région.	Autre aide CR ou CG		Contrats de professionnalisation	Autres contrats aidés	Formation continue			
1 ^{re} année	34	116	150	-	11	4	10	1	-	5	4	77	12
2 ^e année	27	95	122	-	8	3	22	3	-	4	6	72	5
dont validation Acquis de l'Expérience*	-	-	-	-									
TOTAL	61	211	272	-	19	7	32	4	-	9	10	149	17
Redoublants 1 ^{re} année	1	3	4	-									
Redoublants 2 ^e année	-	6	6	-									
DIPLÔMES DELIVRES EN 2010													
Nombre de présentés	29	92	121										
Nombre de diplômés	28	85	113										
dont obtenu en totalité par VAE**	2	5	7										

* Seuls quelques modules sont suivis

** dispensées de formation (source DRJSCS Bretagne)

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 ^{re} année	
	Hommes	Femmes
Enseignement général		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	-	-
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	3
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 nd e ou 1 ^{re}	4	9
Niveau fin terminale atteint en 2010	-	2
Niveau fin terminale atteint avant 2010	3	8
Bac obtenu en 2010	1	6
Bac obtenu avant 2010	14	52
Equivalence baccalauréat (BTA, BTI)	4	5
BTS	2	4
DUT	-	1
DEUG, DEUST (L2)	2	5
Licence (L3)	3	9
Maîtrise (M1)	1	-
DESS - DEA (M2)	-	3
Doctorat	-	-
Non réponse	-	9
TOTAL	34	116
dont enseignement professionnel (éventuellement)		
CAFAD ou DEAVS	-	1
Aide Médico-Psychologique	1	6
Travailleuse Familiale ou TISF	-	-
Moniteur Educateur	-	-
Assistant de service social, éducateur spécialisé, CESF, ETS, EJE et DEFA	-	-
Autres diplômes sociaux	-	9
Diplômes para-médicaux	1	-
TOTAL PROFESSIONNELS	2	16
Série de baccalauréat ⁽¹⁾		
Série L (A)	1	15
Série ES (B)	10	14
Série S (C, D, D', E)	2	4
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	3	1
Série STL (F5, F6, F7, F7')	1	-
Série STG (STT, G, H)	6	11
Séries STAV (STPA, STAE)	-	-
Série SMS (F8)	1	31
Série Hôtellerie	-	1
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	4	19
Non réponse	6	20
TOTAL	34	116

Centre de formation	Effectifs
A.F.P.E. SAINT-BRIEUC	98
Lycée ND Campostal - GOUAREC	13
Lycée Kerraoul - PAIMPOL	13
I.T.E.S. GUIPAVAS	59
A.F.P.E. BRUZ	75
Lycée Ampère - JOSSELIN	14

(1) : série de baccalauréat suivie en terminale
(bacheliers et non bacheliers)

Technicien de l'intervention sociale et familiale

Formation de 950 heures sur deux années, assurée par trois centres de formation

Diplôme délivré par le Ministère chargé des affaires sociales

NIVEAU REQUIS :

- ✓ Être âgé de 18 ans au moins
- ✓ Avoir satisfait à des épreuves de sélection organisées par les centres de formation
- ✓ Peuvent être dispensés de l'épreuve écrite les titulaires d'un diplôme de niveau IV minimum
- ✓ Peuvent être dispensés de l'épreuve orale les titulaires des certificats d'AMP ou d'aide soignant ou d'auxiliaire de puériculture, du BEP sanitaire et social ou du BEPA option service aux personnes

					Modes de prise en charge financière des étudiants								
Répartition des inscrits année 2010	Effectif total				Etudiants		Contrat d'appren- tissage	Salariés			Congé individuel de formation	Demandeurs d'emploi	Autre prise en charge
	Hommes	Femmes	Total	Dont étrangers	Bourse du Cons. Région.	Autre aide CR ou CG		Contrats de profes- sionnalisat- ion	Autres contrats aidés	Formation continue			
							1 ^{re} année				2	59	61
2 ^e année	2	53	55	1	5	3	-	2	-	-	1	21	2
dont validation Acquis de l'Expérience*	-	-	-	-									
TOTAL	4	112	116	1	7	3	-	2	-	-	3	49	16
Redoublants 1 ^{re} année	-	-	-	-	* Seuls quelques modules sont suivis								
Redoublants 2 ^e année	-	5	5	-	** dispensées de formation (source DRJSCS Bretagne)								
DIPLOMES DELIVRES EN 2010													
Nombre de présentés	1	89	90										
Nombre de diplômés	1	79	80										
dont obtenu en totalité par VAE**	-	-	-										

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 ^{re} année	
	Hommes	Femmes
Enseignement général		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	-	-
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	1
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 nd e ou 1 ^{re}	-	10
Niveau fin terminale atteint en 2010	-	-
Niveau fin terminale atteint avant 2010	-	1
Bac obtenu en 2010	-	6
Bac obtenu avant 2010	1	27
Equivalence baccalauréat (BTA, BTI)	-	4
BTS	-	6
DUT	-	-
DEUG, DEUST (L2)	-	-
Licence (L3)	1	3
Maîtrise (M1)	-	-
DESS - DEA (M2)	-	-
Doctorat	-	-
Non réponse	-	1
TOTAL	2	59
dont enseignement professionnel (éventuellement)		
CAFAD ou DEAVS	-	1
Aide Médico-Psychologique	-	-
Travailleuse Familiale ou TISF	-	-
Moniteur Educateur	-	-
Assistant de service social, éducateur spécialisé, CESF, ETS, EJE et DEFA	-	-
Autres diplômes sociaux	-	6
Diplômes para-médicaux	-	1
TOTAL PROFESSIONNELS	-	8
Série de baccalauréat ⁽¹⁾		
Série L (A)	1	4
Série ES (B)	-	8
Série S (C, D, D', E)	-	1
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	-	-
Série STL (F5, F6, F7, F7')	-	-
Série STG (STT, G, H)	1	7
Séries STAV (STPA, STAE)	-	2
Série SMS (F8)	-	8
Série Hôtellerie	-	-
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	-	16
Non réponse	-	13
TOTAL	2	59

Centre de formation	Effectifs
Lycée Jean Moulin - SAINT BRIEUC	21
Lycée Fenelon - BREST	16
Arcades Formation - LORIENT	79

(1) : série de baccalauréat suivie en terminale (bacheliers et non bacheliers)

Éducateur technique spécialisé

Formation en cours d'emploi de 910 heures sur trois années, assurée par trois centres de formation

Diplôme délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale

NIVEAU REQUIS :

- ✓ Être titulaire d'un Bac de technicien, d'un brevet de technicien, d'un brevet de l'enseignement industriel ou d'un diplôme d'enseignement technologique et de 3 ans de pratique professionnelle dans le métier de base
- ✓ Ou d'un CAP, d'un BEP ou d'un diplôme reconnu équivalent et de 5 ans de pratique professionnelle dans le métier de base

Répartition des inscrits année 2010	Effectif total				Modes de prise en charge financière des étudiants								
	Hommes	Femmes	Total	Dont étrangers	Etudiants		Contrat d'apprentissage	Salariés			Congé individuel de formation	Demandeurs d'emploi	Autre prise en charge
					Bourse du Cons. Région.	Autre aide CR ou CG		Contrats de professionnalisation	Autres contrats aidés	Formation continue			
1 ^{re} année	15	11	26	-	5	-	-	-	-	3	1	15	-
2 ^e année	19	8	27	-	2	-	-	-	-	4	1	18	-
3 ^e année	21	22	43	-	-	1	-	3	1	7	3	23	2
dont validation Acquis de l'Expérience*	-	-	-	-									
TOTAL	55	41	96	-	7	1	-	3	1	14	5	56	2
Redoublants 1 ^{re} année	-	-	-	-	* Seuls quelques modules sont suivis ** dispensées de formation (source DRJSCS Bretagne)								
Redoublants 2 ^e année	-	-	-	-									
Redoublants 3 ^e année	-	-	-	-									
DIPLOMES DELIVRES EN 2010													
Nombre de présentés	21	16	37										
Nombre de diplômés	19	14	33										
dont obtenu en totalité par VAE**	1	-	1										

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 ^{re} année	
	Hommes	Femmes
Enseignement général		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	-	-
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	-
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 nd e ou 1 ^{re}	1	-
Niveau fin terminale atteint en 2010	-	-
Niveau fin terminale atteint avant 2010	-	1
Bac obtenu en 2010	2	-
Bac obtenu avant 2010	9	4
Equivalence baccalauréat (BTA, BTI)	1	-
BTS	2	5
DUT	-	-
DEUG, DEUST (L2)	-	-
Licence (L3)	-	1
Maîtrise (M1)	-	-
DESS - DEA (M2)	-	-
Doctorat	-	-
Non réponse	-	-
TOTAL	15	11
dont enseignement professionnel (éventuellement)		
CAFAD ou DEAVS	-	-
Aide Médico-Psychologique	-	-
Travailleuse Familiale ou TISF	-	-
Moniteur Educateur	-	-
Assistant de service social, éducateur spécialisé, CESF, ETS, EJE et DEFA	-	-
Autres diplômes sociaux	-	1
Diplômes para-médicaux	-	-
TOTAL PROFESSIONNELS	-	1
Série de baccalauréat ⁽¹⁾		
Série L (A)	1	1
Série ES (B)	-	1
Série S (C, D, D', E)	-	1
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	2	-
Série STL (F5, F6, F7, F7')	-	-
Série STG (STT, G, H)	2	1
Séries STAV (STPA, STAE)	2	-
Série SMS (F8)	-	3
Série Hôtellerie	-	-
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	5	4
Non réponse	3	-
TOTAL	15	11

Centre de formation	Effectifs
A.F.P.E. SAINT-BRIEUC	31
I.T.E.S. GUIPAVAS	26
I.R.T.S. RENNES	39

(1) : série de baccalauréat suivie en terminale (bacheliers et non bacheliers)

Éducateur spécialisé

Formation 1 450 heures sur trois années ou quatre pour les étudiants en cours d'emploi, assurée par trois centres de formation situés sur cinq sites

Diplôme délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale

NIVEAU REQUIS :

- ✓ Être titulaire du Bac ou dispense
- ✓ Ou diplôme d'accès aux études universitaires
- ✓ Ou certificat ou diplôme des professions sanitaires ou sociales sanctionnant une formation de 2 ans
- ✓ Ou certificat AMP et avoir exercé 5 ans dans l'emploi
- ✓ Ou avoir passé avec succès l'examen de niveau DRJSCS (sous certaines conditions)

Modes de prise en charge financière des étudiants													
Répartition des inscrits année 2010	Effectif total				Etudiants		Contrat d'appren- tissage	Salariés			Congé individuel de formation	Demandeurs d'emploi	Autre prise en charge
	Hommes	Femmes	Total	Dont étrangers	Bourse du Cons. Région.	Autre aide CR ou CG		Contrats de profes- sionnalisat- ion	Autres contrats aidés	Formation continue			
1 ^{re} année	59	174	233	2	43	5	11	-	-	-	3	118	15
2 ^e année	62	178	240	-	35	7	21	-	1	5	5	111	5
3 ^e année	74	206	280	-	46	1	25	1	1	1	3	126	25
4 ^e année	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont validation Acquis de l'Expérience*	-	1	1	-									
TOTAL	195	559	753	2	124	13	57	1	2	6	11	355	45
Redoublants 1 ^{re} année	-	3	3	-	* Seuls quelques modules sont suivis ** dispensées de formation (source DRJSCS Bretagne)								
Redoublants 2 ^e année	1	-	1	-									
Redoublants 3 ^e année	8	21	29	-									
DIPLOMES DELIVRES EN 2010													
Nombre de présentés	82	179	261										
Nombre de diplômés	62	132	194										
dont obtenu en totalité par VAE**	-	-	-										

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 ^{re} année	
	Hommes	Femmes
Enseignement général		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	-	-
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	1
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 nd e ou 1 ^{re}	-	1
Niveau fin terminale atteint en 2010	-	-
Niveau fin terminale atteint avant 2010	-	5
Bac obtenu en 2010	1	4
Bac obtenu avant 2010	25	81
Equivalence baccalauréat (BTA, BTI)	3	4
BTS	3	10
DUT	-	2
DEUG, DEUST (L2)	4	5
Licence (L3)	12	36
Maîtrise (M1)	3	13
DESS - DEA (M2)	3	2
Doctorat	-	-
Non réponse	5	10
TOTAL	59	174
dont enseignement professionnel (éventuellement)		
CAFAD ou DEAVS	-	1
Aide Médico-Psychologique	1	5
Travailleuse Familiale ou TISF	-	2
Moniteur Educateur	1	1
Assistant de service social, éducateur spécialisé, CESF, ETS, EJE et DEFA	-	1
Autres diplômes sociaux	3	7
Diplômes para-médicaux	1	-
TOTAL PROFESSIONNELS	6	17
Série de baccalauréat ⁽¹⁾		
Série L (A)	6	45
Série ES (B)	14	48
Série S (C, D, D', E)	15	15
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	6	2
Série STL (F5, F6, F7, F7')	-	1
Série STG (STT, G, H)	2	21
Séries STAV (STPA, STAE)	2	2
Série SMS (F8)	2	22
Série Hôtellerie	2	-
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	2	5
Non réponse	8	13
TOTAL	59	174

Centre de formation	Effectifs
A.F.P.E. SAINT-BRIEUC	101
I.T.E.S. GUIPAVAS	184
A.F.P.E. BRUZ	104
I.R.T.S. RENNES	259
I.R.T.S. LORIENT	105

(1) : série de baccalauréat suivie en terminale (bacheliers et non bacheliers)

Assistant de service social

Formation de 1 970 heures sur trois années, assurée par trois centres de formation situés sur quatre sites

Diplôme délivré par le Ministère chargé des affaires sociales

NIVEAU REQUIS :

- ✓ Être titulaire du Bac ou dispense
- ✓ Ou diplôme d'accès aux études universitaires
- ✓ Ou certificat ou diplôme des professions sanitaires et sociales
- ✓ Ou avoir passé avec succès l'examen de niveau DRJSCS (sous certaines conditions)

					Modes de prise en charge financière des étudiants								
Répartition des inscrits année 2010	Effectif total				Etudiants		Contrat d'appren- tissage	Salariés			Congé individuel de formation	Demandeurs d'emploi	Autre prise en charge
	Hommes	Femmes	Total	Dont étrangers	Bourse du Cons. Région.	Autre aide CR ou CG		Contrats de profes- sionnalisa- tion	Autres contrats aidés	Formation continue			
1 ^{re} année	14	153	167	1	55	-	-	-	1	-	2	34	12
2 ^e année	12	156	168	1	71	4	-	-	-	-	4	32	4
3 ^e année	13	150	163	-	62	-	-	-	-	-	1	23	7
dont validation Acquis de l'Expérience*	-	2	2	-									
TOTAL	39	459	498	2	188	4	-	-	1	-	7	89	23
Redoublants 1 ^{re} année	-	2	2	-	* Seuls quelques modules sont suivis ** dispensées de formation (source DRJSCS Bretagne)								
Redoublants 2 ^e année	2	7	9	-									
Redoublants 3 ^e année	4	17	21	-									
DIPLOMES DELIVRES EN 2010													
Nombre de présentés	15	152	167										
Nombre de diplômés	12	113	125										
dont obtenu en totalité par VAE**	-	1	1										

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 ^{re} année	
	Hommes	Femmes
Enseignement général		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	-	-
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	1
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 nd e ou 1 ^{re}	-	1
Niveau fin terminale atteint en 2010	-	-
Niveau fin terminale atteint avant 2010	-	-
Bac obtenu en 2010	2	15
Bac obtenu avant 2010	4	77
Equivalence baccalauréat (BTA, BTI)	1	6
BTS	1	4
DUT	-	4
DEUG, DEUST (L2)	-	8
Licence (L3)	3	27
Maîtrise (M1)	2	3
DESS - DEA (M2)	1	2
Doctorat	-	-
Non réponse	-	5
TOTAL	14	153
dont enseignement professionnel (éventuellement)		
CAFAD ou DEAVS	-	1
Aide Médico-Psychologique	-	-
Travailleuse Familiale ou TISF	-	2
Moniteur Educateur	-	-
Assistant de service social, éducateur spécialisé, CESF, ETS, EJE et DEFA	2	3
Autres diplômes sociaux	-	5
Diplômes para-médicaux	-	1
TOTAL PROFESSIONNELS	2	12
Série de baccalauréat ⁽¹⁾		
Série L (A)	1	44
Série ES (B)	9	59
Série S (C, D, D', E)	2	14
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	-	-
Série STL (F5, F6, F7, F7')	-	-
Série STG (STT, G, H)	-	14
Séries STAV (STPA, STAE)	-	1
Série SMS (F8)	1	13
Série Hôtellerie	-	1
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	1	-
Non réponse	-	7
TOTAL	14	153

Centre de formation	Effectifs
A.F.P.E. SAINT-BRIEUC	146
I.T.E.S. GUIPAVAS	81
I.R.T.S. RENNES	170
I.R.T.S. LORIENT	101

(1) : série de baccalauréat suivie en terminale (bacheliers et non bacheliers)

Educateur de jeunes enfants

Formation de 1 200 heures sur vingt sept mois,
assurée par un centre de formation situé
sur deux sites

Diplôme délivré par le Ministère
chargé des affaires sociales

NIVEAU REQUIS :

- ✓ Être titulaire du Bac ou dispense
- ✓ Ou diplôme d'accès aux études universitaires
- ✓ Ou certificat ou diplôme des professions sanitaires ou sociales sanctionnant une formation de 2 ans
- ✓ Ou certificat d'auxiliaire de puériculture et avoir exercé 3 ans dans cette profession
- ✓ Ou avoir passé avec succès l'examen de niveau DRJSCS (sous certaines conditions)

Répartition des inscrits année 2010	Effectif total				Modes de prise en charge financière des étudiants								
	Hommes	Femmes	Total	Dont étrangers	Etudiants		Contrat d'apprentissage	Salariés			Congé individuel de formation	Demandeurs d'emploi	Autre prise en charge
					Bourse du Cons. Région.	Autre aide CR ou CG		Contrats de professionnalisation	Autres contrats aidés	Formation continue			
1 ^{re} année	-	34	34	-	10	-	4	-	-	-	-	8	1
2 ^e année	1	33	34	-	7	-	3	-	-	-	-	11	10
3 ^e année	1	33	34	-	11	-	-	-	-	1	1	17	4
dont validation Acquis de l'Expérience*	-	1	1	-									
TOTAL	2	100	102	-	28	-	7	-	-	1	1	36	15
Redoublants 1 ^{re} année	-	-	-	-									
Redoublants 2 ^e année	-	1	1	-									
Redoublants 3 ^e année	-	5	5	-									
DIPLOMES DELIVRES EN 2010													
Nombre de présentés	1	46	47										
Nombre de diplômés	1	24	25										
dont obtenu en totalité par VAE**	-	5	5										

* Seuls quelques modules sont suivis

** dispensées de formation (source DRJSCS Bretagne)

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 ^{re} année	
	Hommes	Femmes
Enseignement général		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	-	-
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	-
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 ^{nde} ou 1 ^{re}	-	-
Niveau fin terminale atteint en 2010	-	-
Niveau fin terminale atteint avant 2010	-	1
Bac obtenu en 2010	-	3
Bac obtenu avant 2010	-	20
Equivalence baccalauréat (BTA, BTI)	-	-
BTS	-	1
DUT	-	-
DEUG, DEUST (L2)	-	-
Licence (L3)	-	6
Maîtrise (M1)	-	2
DESS - DEA (M2)	-	-
Doctorat	-	-
Non réponse	-	1
TOTAL	-	34
dont enseignement professionnel (éventuellement)		
CAFAD ou DEAVS	-	-
Aide Médico-Psychologique	-	-
Travailleuse Familiale ou TISF	-	-
Moniteur Educateur	-	-
Assistant de service social, éducateur spécialisé, CESF, ETS, EJE et DEFA	-	2
Autres diplômes sociaux	-	2
Diplômes para-médicaux	-	1
TOTAL PROFESSIONNELS	-	5
Série de baccalauréat ⁽¹⁾		
Série L (A)	-	5
Série ES (B)	-	15
Série S (C, D, D', E)	-	7
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	-	-
Série STL (F5, F6, F7, F7')	-	-
Série STG (STT, G, H)	-	5
Séries STAV (STPA, STAE)	-	-
Série SMS (F8)	-	1
Série Hôtellerie	-	-
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	-	1
Non réponse	-	-
TOTAL	-	34

Centre de formation	Effectifs
A.F.P.E. SAINT-BRIEUC	47
A.F.P.E. BRUZ	55

(1) : série de baccalauréat suivie en terminale (bacheliers et non bacheliers)

Conseiller en économie sociale et familiale

NIVEAU REQUIS :

✓ Être titulaire du B.T.S.

Formation de 540 heures sur une année, assurée par trois centres de formation situés sur quatre sites

Diplôme délivré par le Ministère de l'Education Nationale

					Modes de prise en charge financière des étudiants								
Répartition des inscrits année 2010	Effectif total				Etudiants		Contrat d'appren- tissage	Salariés			Congé individuel de formation	Demandeurs d'emploi	Autre prise en charge
	Hommes	Femmes	Total	Dont étrangers	Bourse du Cons. Région.	Autre aide CR ou CG		Contrats de profes- sionnalisa- tion	Autres contrats aidés	Formation continue			
1 ^{re} année	2	89	91	-	21	13	-	-	-	1	2	10	8
dont validation Acquis de l'Expérience*	-	-	-	-	* Seuls quelques modules sont suivis ** dispensées de formation (source DRJSCS Bretagne)								
Redoublants 1 ^{re} année	-	2	-	-									
DIPLOMES DELIVRES EN 2010													
Nombre de présentés	3	89	92										
Nombre de diplômés	-	64	64										
dont obtenu en totalité par VAE**	-	-	-										

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 ^{re} année	
	Hommes	Femmes
Enseignement général		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	-	-
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	-
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 nd e ou 1 ^{re}	-	-
Niveau fin terminale atteint en 2010	-	-
Niveau fin terminale atteint avant 2010	-	-
Bac obtenu en 2010	-	-
Bac obtenu avant 2010	-	-
Equivalence baccalauréat (BTA, BTI)	-	-
BTS	2	71
DUT	-	-
DEUG, DEUST (L2)	-	2
Licence (L3)	-	4
Maîtrise (M1)	-	-
DESS - DEA (M2)	-	-
Doctorat	-	-
Non réponse	-	12
TOTAL	2	89
dont enseignement professionnel (éventuellement)		
CAFAD ou DEAVS	-	-
Aide Médico-Psychologique	-	-
Travailleuse Familiale ou TISF	-	-
Moniteur Educateur	-	-
Assistant de service social, éducateur spécialisé, CESF, ETS, EJE et DEFA	-	-
Autres diplômes sociaux	-	12
Diplômes para-médicaux	-	2
TOTAL PROFESSIONNELS	-	14
Série de baccalauréat ⁽¹⁾		
Série L (A)	-	7
Série ES (B)	2	30
Série S (C, D, D', E)	-	7
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	-	-
Série STL (F5, F6, F7, F7')	-	-
Série STG (STT, G, H)	-	3
Séries STAV (STPA, STAE)	-	-
Série SMS (F8)	-	29
Série Hôtellerie	-	-
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	-	1
Non réponse	-	12
TOTAL	2	89

(1) : série de baccalauréat suivie en terminale (bacheliers et non bacheliers)

Fonction d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale

Formation de 820 heures sur deux années,
assurée par deux centres de formation

Diplôme délivré par le Ministère
chargé des affaires sociales

NIVEAU REQUIS :

- ✓ Être titulaire d'un diplôme d'Etat de niveau III minimum
 - ✓ OU justifier d'un diplôme homologué de niveau II minimum
 - ✓ OU justifier d'un des diplômes d'auxiliaire médical de niveau III ET de 2 ans d'expérience professionnelle
 - ✓ OU justifier d'un diplôme d'Etat ou diplôme national ou diplôme visé par le Ministre de l'enseignement supérieur correspondant à 2 ans d'études supérieures ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué de niveau III ET de 3 ans d'expérience professionnelle dans l'action sociale ou médico-sociale, ou de 3 ans dans une fonction d'encadrement
 - ✓ OU justifier d'un diplôme d'Etat de niveau IV ET de 4 ans d'expérience professionnelle dans des établissements sociaux et médico-sociaux
- AUCUNE durée d'expérience professionnelle pour les candidats visés aux alinéas 3 et 4 s'ils occupent une fonction d'encadrement dans un établissement social ou médico-social

Répartition des inscrits année 2010	Effectif total				Modes de prise en charge financière des étudiants								
	Hommes	Femmes	Total	Dont étrangers	Etudiants		Contrat d'apprentissage	Salariés			Congé individuel de formation	Demandeurs d'emploi	Autre prise en charge
					Bourse du Cons. Région.	Autre aide CR ou CG		Contrats de professionnalisation	Autres contrats aidés	Formation continue			
1 ^{re} année	21	55	76	-	-	-	-	7	-	38	12	8	9
2 ^e année	9	9	18	-	-	-	-	3	1	13	2	1	1
Dont validation acquis de l'expérience*	-	-	-	-									
TOTAL	30	64	94	-	-	-	-	10	1	51	14	9	10
Redoublants 1 ^{re} année	-	1	1	-	* Seuls quelques modules sont suivis ** dispensées de formation (source DRJSCS Bretagne)								
Redoublants 2 ^e année	-	-	-	-									
DIPLOMES DELIVRES EN 2010													
Nombre de présentés	27	51	78										
Nombre de diplômés	22	35	57										
dont obtenu en totalité par VAE**	-	4	4										

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 ^{re} année	
	Hommes	Femmes
Enseignement général		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	-	-
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	-
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 nd e ou 1 ^{re}	-	-
Niveau fin terminale atteint en 2010	-	-
Niveau fin terminale atteint avant 2010	2	-
Bac obtenu en 2010	-	1
Bac obtenu avant 2010	2	6
Equivalence baccalauréat (BTA, BTI)	2	-
BTS	2	5
DUT	2	5
DEUG, DEUST (L2)	3	12
Licence (L3)	5	9
Maîtrise (M1)	-	2
DESS - DEA (M2)	2	10
Doctorat	-	-
Non réponse	1	5
TOTAL	21	55
dont enseignement professionnel (éventuellement)		
CAFAD ou DEAVS	-	-
Aide Médico-Psychologique	-	1
Travailleuse Familiale ou TISF	-	-
Moniteur Educateur	-	2
Assistant de service social, éducateur spécialisé, CESF, ETS, EJE et DEFA	15	27
Autres diplômes sociaux	1	2
Diplômes para-médicaux	-	6
TOTAL PROFESSIONNELS	16	38
Série de baccalauréat ⁽¹⁾		
Série L (A)	3	14
Série ES (B)	6	12
Série S (C, D, D', E)	5	7
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	2	1
Série STL (F5, F6, F7, F7')	-	1
Série STG (STT, G, H)	1	6
Séries STAV (STPA, STAE)	-	-
Série SMS (F8)	-	6
Série Hôtellerie	-	-
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	1	1
Non réponse	3	7
TOTAL	21	55

Centre de formation	Effectifs
A.F.P.E. BRUZ	50
I.R.T.S. RENNES	44

(1) : série de baccalauréat suivie en terminale
(bacheliers et non bacheliers)

Médiateur Familial

Formation de 560 heures sur deux années,
assurée par un centre de formation

Diplôme délivré par le Ministère
chargé des affaires sociales

NIVEAU REQUIS :

- ✓ Être titulaire d'un diplôme de niveau III des formations sociales
- ✓ Ou être titulaire d'un diplôme de niveau II dans les disciplines juridiques, psychologiques ou sociologiques
- ✓ Ou être titulaire d'un diplôme de niveau III et de trois années d'expérience professionnelle dans le champ de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique

					Modes de prise en charge financière des étudiants								
Répartition des inscrits année 2010	Effectif total				Etudiants		Contrat d'appren- tissage	Salariés			Congé individuel de formation	Demandeurs d'emploi	Autre prise en charge
	Hommes	Femmes	Total	Dont étrangers	Bourse du Cons. Région.	Autre aide CR ou CG		Contrats de profes- sionnalisa- tion	Autres contrats aidés	Formation continue			
1 ^{re} année	1	13	14	-	-	-	-	2	-	2	2	-	5
2 ^e année	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dont validation acquis de l'expérience*	-	-	-	-									
TOTAL	1	13	14	-	-	-	-	2	-	2	2	-	5
Redoublants 1 ^{re} année	1	3	4		* Seuls quelques modules sont suivis								
Redoublants 2 ^e année	-	-	-	-	** dispensées de formation (source DRJSCS Bretagne)								
DIPLOMES DELIVRES EN 2010													
Nombre de présentés	5	9	14										
Nombre de diplômés	1	3	4										
dont obtenu en totalité par VAE**	1	2	3										

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 ^{re} année		Centre de formation	Effectif
	Hommes	Femmes		
Enseignement général			A.F.P.E. BRUZ	14
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	-	-		
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	-		
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 nd e ou 1 ^{re}	-	-		
Niveau fin terminale atteint en 2010	-	-		
Niveau fin terminale atteint avant 2010	-	-		
Bac obtenu en 2010	-	-		
Bac obtenu avant 2010	-	-		
Equivalence baccalauréat (BTA, BTI)	-	-		
BTS	-	-		
DUT	-	-		
DEUG, DEUST (L2)	-	6		
Licence (L3)	-	3		
Maîtrise (M1)	-	3		
DESS - DEA (M2)	-	1		
Doctorat	-	-		
Non réponse	1	-		
TOTAL	1	13		
dont enseignement professionnel (éventuellement)				
CAFAD ou DEAVS	-	-		
Aide Médico-Psychologique	-	-		
Travailleuse Familiale ou TISF	-	-		
Moniteur Educateur	-	-		
Assistant de service social, éducateur spécialisé, CESF, ETS, EJE et DEFA	1	5		
Autres diplômes sociaux	-	-		
Diplômes para-médicaux	-	1		
TOTAL PROFESSIONNELS	1	6		
Série de baccalauréat ⁽¹⁾				
Série L (A)	-	4		
Série ES (B)	-	2		
Série S (C, D, D', E)	-	1		
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	-	1		
Série STL (F5, F6, F7, F7')	-	-		
Série STG (STT, G, H)	-	1		
Séries STAV (STPA, STAE)	-	-		
Série SMS (F8)	-	3		
Série Hôtellerie	-	-		
Séries F11, F11'	-	-		
Baccalauréat professionnel	1	-		
Non réponse	-	1		
TOTAL	1	13		

(1) : série de baccalauréat suivie en terminale
(bacheliers et non bacheliers)

Fonction de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale

Formation de 895 heures sur trente mois, assurée par un centre de formation

Diplôme délivré par le Ministère chargé des affaires sociales

NIVEAU REQUIS :

- ✓ Être directeur en fonction dans le champ d'action sociale
- ✓ OU être cadre ou chef de projet en fonction dans le champ d'action sociale titulaire d'un diplôme de niveau III en travail social ou paramédical ou d'un diplôme homologué au niveau II ET justifier d'une expérience professionnelle d'un an dans l'encadrement.
- ✓ OU être salarié non cadre dans l'action sociale titulaire d'un diplôme en travail social ou paramédical de niveau III ET d'un diplôme de niveau II ET justifier d'une expérience professionnelle de 3 ans.
- ✓ OU être titulaire d'un diplôme de niveau III ET justifier de 5 ans d'expérience professionnelle dans l'encadrement
- ✓ OU être titulaire d'un diplôme de niveau II ET justifier de 3 ans d'expérience professionnelle dans l'encadrement
- ✓ OU être titulaire d'un diplôme homologué au niveau I

Répartition des inscrits année 2010	Effectif total				Modes de prise en charge financière des étudiants								
	Hommes	Femmes	Total	Dont étrangers	Etudiants		Contrat d'apprentissage	Salariés			Congé individuel de formation	Demandeurs d'emploi	Autre prise en charge
					Bourse du Cons. Région.	Autre aide CR ou CG		Contrats de professionnalisation	Autres contrats aidés	Formation continue			
1 ^{re} année	12	11	23	-	-	1	-	4	2	7	2	2	3
2 ^e année	9	13	22	-	-	-	-	-	-	16	2	-	4
Dont validation acquis de l'expérience*	-	-	-	-									
TOTAL	21	24	45	-	-	1	-	4	2	23	4	2	7
Redoublants 1 ^{re} année	-	-	-	-	* Seuls quelques modules sont suivis ** dispensées de formation (source DRJSCS Bretagne)								
Redoublants 2 ^e année	-	1	1	-									
DIPLOMES DELIVRES EN 2010													
Nombre de présentés	11	4	15										
Nombre de diplômés	9	3	12										
dont obtenu en totalité par VAE**	-	-	-										

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 ^{re} année	
	Hommes	Femmes
Enseignement général		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	-	-
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	-
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 nd e ou 1 ^{re}	-	-
Niveau fin terminale atteint en 2010	-	-
Niveau fin terminale atteint avant 2010	1	-
Bac obtenu en 2010	-	-
Bac obtenu avant 2010	-	-
Equivalence baccalauréat (BTA, BTI)	-	-
BTS	1	2
DUT	-	-
DEUG, DEUST (L2)	2	-
Licence (L3)	1	3
Maîtrise (M1)	-	2
DESS - DEA (M2)	5	3
Doctorat	-	-
Non réponse	2	1
TOTAL	12	11
dont enseignement professionnel (éventuellement)		
CAFAD ou DEAVS	-	-
Aide Médico-Psychologique	-	-
Travailleuse Familiale ou TISF	-	-
Moniteur Educateur	-	-
Assistant de service social, éducateur spécialisé, CESF, ETS, EJE et DEFA	3	2
Autres diplômes sociaux	-	2
Diplômes para-médicaux	2	2
TOTAL PROFESSIONNELS	5	6
Série de baccalauréat ⁽¹⁾		
Série L (A)	-	1
Série ES (B)	4	2
Série S (C, D, D', E)	3	1
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	1	1
Série STL (F5, F6, F7, F7')	-	-
Série STG (STT, G, H)	1	2
Séries STAV (STPA, STAE)	-	-
Série SMS (F8)	-	2
Série Hôtellerie	-	-
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	-	1
Non réponse	3	1
TOTAL	12	11

Centre de formation	Effectif
I.R.T.S. RENNES	45

(1) : série de baccalauréat suivie en terminale (bacheliers et non bacheliers)

Ingénierie sociale

Formation de 700 heures sur trois années, assurée par deux centres de formation, dans le cadre de la formation professionnelle continue

Diplôme délivré conjointement par le Directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale et le Recteur d'académie

NIVEAU REQUIS :

- ✓ Être titulaire d'un diplôme initial de travailleur social ou du diplôme d'éducateur PJJ, ou d'un diplôme ou certificat de directeur d'établissement ou service de l'Éducation Nationale, Jeunesse et Sports ou École des Hautes Études en Santé Publique
- ✓ Ou être directeur ou éducateur de la PJJ ou conseiller d'insertion et de probation de l'administration pénitentiaire ET justifier de 3 ans d'expérience professionnelle dans l'action sociale
- ✓ Être titulaire d'un diplôme national ou d'État ou diplôme visé par le Ministre de l'enseignement supérieur
- ✓ Ou d'un diplôme, certificat ou titre de niveau III minimum ET justifier de 5 ans d'expérience professionnelle dans l'action sociale

Répartition des inscrits année 2010	Effectif total				Modes de prise en charge financière des étudiants								
	Hommes	Femmes	Total	Dont étrangers	Etudiants		Contrat d'apprentissage	Salariés			Congé individuel de formation	Demandeurs d'emploi	Autre prise en charge
					Bourse du Cons. Région.	Autre aide CR ou CG		Contrats de professionnalisation	Autres contrats aidés	Formation continue			
1 ^{re} année	9	6	15	-	-	-	-	1	-	9	2	-	1
2 ^e année	-	3	3	1	-	-	-	-	-	1	1	-	1
3 ^e année	1	4	5	-	-	-	-	-	-	5	-	-	-
Dont validation acquis de l'expérience*	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	10	13	23	1	-	-	-	1	-	15	3	-	2
Redoublants 1 ^{re} année	-	-	-	-	* Seuls quelques modules sont suivis ** dispensées de formation (source DRJSCS Bretagne)								
Redoublants 2 ^e année	-	-	-	-									
Redoublants 3 ^e année	-	-	-	-									
DIPLOMES DELIVRES EN 2010													
Nombre de présentés	-	-	-	-									
Nombre de diplômés	-	-	-	-									
dont obtenu en totalité par VAE**	-	-	-	-									

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 ^{re} année	
	Hommes	Femmes
Enseignement général		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	-	-
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	-
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 nd e ou 1 ^{re}	1	-
Niveau fin terminale atteint en 2010	-	-
Niveau fin terminale atteint avant 2010	-	1
Bac obtenu en 2010	-	-
Bac obtenu avant 2010	1	-
Equivalence baccalauréat (BTA, BTI)	-	-
BTS	-	-
DUT	1	-
DEUG, DEUST (L2)	1	2
Licence (L3)	2	1
Maîtrise (M1)	1	1
DESS - DEA (M2)	-	-
Doctorat	-	-
Non réponse	2	1
TOTAL	9	6
dont enseignement professionnel (éventuellement)		
CAFAD ou DEAVS	-	-
Aide Médico-Psychologique	-	-
Travailleuse Familiale ou TISF	-	-
Moniteur Educateur	-	-
Assistant de service social, éducateur spécialisé, CESF, ETS, EJE et DEFA	7	6
Autres diplômes sociaux	-	-
Diplômes para-médicaux	-	-
TOTAL PROFESSIONNELS	7	6
Série de baccalauréat ⁽¹⁾		
Série L (A)	2	1
Série ES (B)	1	1
Série S (C, D, D', E)	2	1
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	1	-
Série STL (F5, F6, F7, F7')	-	-
Série STG (STT, G, H)	-	-
Séries STAV (STPA, STAE)	-	-
Série SMS (F8)	-	1
Série Hôtellerie	-	-
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	-	-
Non réponse	3	2
TOTAL	9	6

Centre de formation	Effectifs
I.R.T.S. RENNES	14
Collège coop. Bretagne - RENNES	9

(1) : série de baccalauréat suivie en terminale (bacheliers et non bacheliers)

Auxiliaire de vie sociale

Association pour les Formations aux Professions Educatives et Sociales - Centre Louis Guilloux
12 rue du Vau Meno - 22005 SAINT BRIEUC Cedex 1
Tél. 02 96 78 86 20

Institut pour le Travail Educatif et Social
170 rue Jules Janssen - ZAC de Kergaradec - 29806 BREST Cedex 9
Tél. 02 98 34 60 60

Greta de Morlaix
16 rue de Kerveguen - BP 17149 - 29671 MORLAIX Cedex
Tél. 02 98 88 60 87

Lycée professionnel Sainte Elisabeth
9 rue Lamennais - 29171 DOUARNENEZ Cedex
Tél. 02 98 92 02 84

Lycée professionnel Dupuy De Lome
Rue Dupuy De Lome - 29287 BREST
Tél. 02 98 45 03 81

C.L.P.S.
5 rue Émile Lepage - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 10 11 49

Institut Régional du Travail Social
2 avenue du Bois Labbé - 35042 RENNES Cedex
Tél. 02 99 59 41 41

Greta Haute Bretagne
7 rue Saint Conwoion - BP 90503 - 35605 REDON Cedex
Tél. 02 99 72 22 40

Lycée professionnel Jean Baptiste Le Taillandier - Site Saint Joseph
42 route de Saint James - 35300 FOUGERES
Tél. 02 99 99 06 47

Lycée privé Jeanne d'Arc
61 rue La Fontaine - 35708 RENNES Cedex 7
Tél. 02 99 84 30 30

Lycée professionnel Coëtlogon
53 rue Antoine Joly - BP 18307 - 35083 RENNES Cedex
Tél. 02 99 54 62 62

Arcades Formation
Pôle des formations sanitaires et sociales
7 rue des Montagnes - 56107 LORIENT Cedex
Tél. 02 97 87 65 02

Lycée Ampère
Rue Guethennoc - BP 61 - 56120 JOSSELIN
Tél. 02 97 22 26 79

AREP
71 rue de Metz - 56000 VANNES
Tél. 02 97 54 79 29

Aide médico-psychologique

Association pour les Formations aux Professions Educatives et Sociales
■ Centre Louis Guilloux
12 rue du Vau Meno - 22005 SAINT BRIEUC Cedex 1
Tél. 02 96 78 86 20

► Centre Emmanuel Mounier
Campus de Ker Lann - Rue Pierre de Maupertuis - 35174 BRUZ Cedex
Tél. 02 99 05 06 10

Institut pour le Travail Educatif et Social
2 rue Alfred Le Bars - ZAC de Cuzon - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 90 38 73

Institut Régional du Travail Social
2 avenue du Bois Labbé - 35042 RENNES Cedex
Tél. 02 99 59 41 41

Lycée privé Jeanne d'Arc
61 rue La Fontaine - 35078 RENNES Cedex 7
Tél. 02 99 84 30 30

Centre de formation (GRIMES) - Etablissement Public de Santé Mentale
BP 10 - 56896 SAINT AVE Cedex
Tél. 02 97 54 48 28

Lycée Marie Le Franc
128 boulevard Léon Blum - BP 2146 - 56321 LORIENT Cedex
Tél. 02 97 87 24 87

Technicien de l'intervention sociale et familiale

Lycée Jean Moulin
3 rue Vau Gicquel - 22000 SAINT BRIEUC
Tél. 02 96 75 12 30

Lycée Fénélon
164 rue Pierre Sépard - 29287 BREST Cedex 2
Tél. 02 98 44 17 08

Arcades Formation
7 rue des Montagnes - 56107 LORIENT Cedex
Tél. 02 97 87 65 02

Conseiller en économie sociale et familiale

Lycée technique Chaptal
BP 90302 - 29105 QUIMPER Cedex
Tél. 02 98 55 47 46

Lycée privé Jeanne d'Arc
61 rue La Fontaine - 35708 RENNES Cedex 7
Tél. 02 99 84 30 30

Institut Régional du Travail Social
► 2 avenue du Bois Labbé - 35042 RENNES Cedex
Tél. 02 99 59 41 41
► 7 rue des Montagnes - 56100 LORIENT
Tél. 02 97 87 65 10

Assistant de service social

Association pour les Formations aux Professions Educatives et Sociales - Centre Louis Guilloux
12, rue du Vau Meno - 22005 SAINT BRIEUC Cedex 1
Tél. 02 96 78 86 20

Institut pour le Travail Educatif et Social
170 rue Jules Jansen - Zac de Kergaradec - 29086 BREST Cedex
Tél. 02 98 34 60 60

Institut Régional du Travail Social
► 2 avenue du Bois Labbé - 35042 RENNES Cedex
Tél. 02 99 59 41 41
► 7 rue des Montagnes - 56100 LORIENT
Tél. 02 97 87 65 10

Médiateur familial

Association pour les Formations aux Professions Educatives et Sociales - Centre Emmanuel Mounier
Campus de Ker Lann - Rue Pierre de Maupertuis - 35174 BRUZ Cedex
Tél. 02 99 05 06 10

Educateur technique spécialisé

Association pour les Formations aux Professions Educatives et Sociales - Centre Louis Guilloux
12 rue du Vau Meno - 22005 SAINT BRIEUC Cedex 1
Tél. 02 96 78 86 20

Institut pour le Travail Educatif et Social
170 rue Jules Janssen - ZAC de Kergaradec - 29806 BREST Cedex 9
Tél. 02 98 34 60 60

Institut Régional du Travail Social
2 avenue du Bois Labbé - 35042 RENNES Cedex
Tél. 02 99 59 41 41

Moniteur éducateur

Association pour les Formations aux Professions Educatives et Sociales

▮ Centre Louis Guilloux
12 rue du Vau Meno - 22005 SAINT BRIEUC Cedex 1
Tél. 02 96 78 86 20

▮ Centre Emmanuel Mounier
Campus de Ker Lann - Rue Pierre de Maupertuis - 35174 BRUZ Cedex
Tél. 02 99 05 06 10

Lycée Notre Dame de Campostal
4 rue Saint Gilles - 22570 GOUAREC
Tél. 02 96 24 90 01

Lycée Polyvalent Kerraoul
Avenue Gabriel Le Bras - BP 93 - 22502 PAIMPOL
Tél. 02 96 55 34 30

Institut pour le Travail Educatif et Social
170 rue Jules Janssen - ZAC de Kergaradec - 29806 BREST Cedex 9
Tél. 02 98 34 60 60

Lycée Ampère
Rue Guethennoc - BP 61 - 56120 JOSSELIN
Tél. 02 97 22 26 79

Educateur spécialisé

Association pour les Formations aux Professions Educatives et Sociales

▮ Centre Emmanuel Mounier
Campus de Ker Lann - Rue Pierre de Maupertuis - 35174 BRUZ Cedex
Tél. 02 99 05 06 10

▮ Centre Louis Guilloux
12 rue du Vau Meno - 22005 SAINT BRIEUC Cedex 1
Tél. 02 96 78 86 20

Institut pour le Travail Educatif et Social
170 rue Jules Janssen - ZAC de Kergaradec - 29806 BREST Cedex 9
Tél. 02 98 34 60 60

Institut Régional du Travail Social
▮ 2 avenue du Bois Labbé - 35042 RENNES Cedex
Tél. 02 99 59 41 41

▮ 7 rue des Montagnes - 56100 LORIENT
Tél. 02 97 87 65 10

Educateur de jeunes enfants

Association pour les Formations aux Professions Educatives et Sociales

► Centre Emmanuel Mounier

Campus de Ker Lann - Rue Pierre de Maupertuis - 35174 BRUZ Cedex

Tél. 02 99 05 06 10

► Centre Louis Guilloux

12 rue du Vau Meno - 22005 SAINT BRIEUC Cedex 1

Tél. 02 96 78 86 20

Fonction d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale

Association pour les Formations aux Professions Educatives et Sociales

Centre Emmanuel Mounier

Campus de Ker Lann - Rue Pierre de Maupertuis - 35174 BRUZ Cedex

Tél. 02 99 05 06 10

Institut Régional du Travail Social

2 avenue du Bois Labbé - 35042 RENNES Cedex

Tél. 02 99 59 41 41

Fonction de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale

Institut Régional du Travail Social

2 avenue du Bois Labbé - 35042 RENNES Cedex

Tél. 02 99 59 41 41

Assitant Familial

Association pour les Formations aux Professions Éducatives et Sociales

Centre Louis Guilloux

12 rue du Vau Meno - 22005 SAINT BRIEUC Cedex 1

Tél. 02 96 78 86 20

Institut pour le Travail Educatif et Social

170 rue Jules Jansen - ZAC de Kergaradec - 29806 BREST Cedex

Tél. 02 98 34 60 60

Institut Régional du Travail Social

► 2 avenue du Bois Labbé - 35042 RENNES Cedex

Tél. 02 99 59 41 41

► 7 rue des Montagnes - 56100 LORIENT

Tél. 02 97 87 65 00

Ingénierie sociale

Institut Régional du Travail Social

7 rue des Montagnes - 56100 LORIENT

Tél. 02 97 87 65 00

Collège coopératif de Bretagne

Campus Rennes 2 La Harpe - Avenue Charles Tillon - CS 24414 - 35044 RENNES Cedex

Tél. 02 99 14 14 40

► Auxiliaire de vie sociale

L'auxiliaire de vie sociale intervient auprès des familles, des enfants, des personnes âgées, des personnes malades et des personnes handicapées, pour une aide dans la vie quotidienne, le maintien à domicile, la préservation, la restauration et la stimulation de l'autonomie des personnes, leur insertion sociale et la lutte contre l'exclusion.

► Aide médico-psychologique

L'aide médico-psychologique participe à l'accompagnement des personnes handicapées et des personnes âgées plus ou moins dépendantes au sein d'équipes pluri-professionnelles et sous la responsabilité d'un travailleur social ou para médical, afin de leur apporter notamment l'assistance individualisée que nécessite leur état psychique ou physique, au travers les actes de la vie quotidienne.

► Technicien de l'intervention sociale et familiale

Le technicien de l'intervention sociale et familiale intervient auprès de familles, de personnes en difficulté de vie ou en difficulté sociale, de personnes âgées ou de personnes handicapées, soit à domicile, soit en établissement ou service s'inscrivant dans les politiques d'action sociale.

Il effectue une intervention sociale préventive et réparatrice à travers des activités d'aide à la vie quotidienne et à l'éducation des enfants.

► Conseiller en économie sociale et familiale

Le conseiller en économie sociale et familiale assure une action d'information et de formation, généralement au service de familles en difficulté dans la gestion matérielle de leur vie quotidienne, mais également dans leur insertion sociale.

► Assistant de service social

L'assistant de service social a pour fonction d'intervenir dans une situation existentielle donnée, dans le but de développer la capacité des personnes et des groupes à accroître, acquérir ou inventer leur propre bien-être.

Son activité professionnelle est basée sur des connaissances de plus en plus rigoureuses et sur l'apprentissage méthodique de différents types d'actions. Elle requiert une appréhension globale et dynamique de la réalité sociale et elle s'exerce en concertation avec d'autres professionnels de l'action sociale. Son travail dépend du type d'activité choisi : polyvalence (de secteur ou de catégorie) ou spécialisation.

► Médiateur familial

Le médiateur familial intervient auprès de personnes en situation de rupture ou de séparation afin de favoriser la reconstruction du lien familial et aider à la recherche de solutions répondant aux besoins de chacun des membres de la famille.

► Educateur technique spécialisé

L'éducateur technique spécialisé est à la fois éducateur et spécialiste d'une technique professionnelle qu'il transmet aux personnes dont il a la charge. Il est ainsi spécialiste de l'adaptation ou de la réadaptation professionnelle des handicapés jeunes ou adultes, d'une façon générale des personnes qui rencontrent de grandes difficultés d'insertion professionnelle. Son action vise à favoriser l'autonomie, la réinsertion ou l'intégration dans le monde du travail.

► Moniteur éducateur

Le moniteur éducateur exerce ses fonctions auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes inadaptés, handicapés ou en situation de dépendance.

Il assure à ce titre l'animation et l'organisation de la vie quotidienne de ces personnes, participe à l'action éducative en liaison avec les autres professionnels de l'éducation spécialisée.

► Educateur spécialisé

L'éducateur spécialisé concourt à l'éducation d'enfants et d'adolescents, ou au soutien d'adultes présentant des déficiences psychiques, physiques, ou des troubles du comportement, ou en difficulté d'insertion, en collaboration avec tous ceux qui participent à l'action éducative, thérapeutique et sociale.

► Educateur de jeunes enfants

L'éducateur de jeunes enfants intervient auprès des enfants de 0 à 7 ans. Il s'attache à favoriser le développement global et harmonieux des enfants en stimulant leurs potentialités intellectuelles, affectives et artistiques. En créant un environnement riche et stimulant, il contribue à leur éveil et leur permet d'acquérir la socialisation nécessaire à une scolarisation réussie. Il est, parmi les travailleurs sociaux, le spécialiste de la petite enfance.

► Responsable d'unité d'intervention sociale

Le responsable d'unité d'intervention sociale est chargé de l'encadrement d'une équipe et des actions directement engagées auprès des usagers d'un service ou d'un établissement social ou médico-social.

► **Directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale**

Le directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale est chargé de l'élaboration et de la mise en oeuvre du projet d'établissement ou de service, de l'animation et de la gestion des ressources humaines, de la gestion économique et financière de l'établissement ou du service ainsi que de la gestion technique et logistique.

► **Assistant familial**

L'assistant familial est un travailleur social qui exerce une profession définie et réglementée d'accueil permanent à son domicile et dans sa famille, de mineurs ou de jeunes majeurs de 18 à 25 ans. L'accueil peut être organisé au titre de la protection de l'enfance ou d'une prise en charge médico-sociale ou thérapeutique. L'assistant familial doit être titulaire d'un agrément délivré par le président du conseil général après vérification que ses conditions d'accueil garantissent la santé, la sécurité et l'épanouissement des mineurs accueillis.

► **Ingénierie sociale**

L'ingénieur social exerce des fonctions d'expertise, de conseil, de conception, de développement et d'évaluation appliquées aux domaines des politiques sociales et de l'intervention sociale.

L'ingénieur sociale occupe des postes type chargé de mission, conseiller technique, chargé de développement, chargé d'étude, coordonnateur de projet.

Lexique

AMP	Aide Médico-Psychologique
BEPA	Brevet d'études professionnelles agricoles
CAFAD	Certificat d'aptitude aux fonctions d'aide à domicile
CESF	Conseiller en économie sociale et familiale
DEAVS	Diplôme d'état aux fonctions de vie sociale
DEFA	Diplôme d'état aux fonctions d'animation
DRJSCS	Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
EJE	Educateur de jeunes enfants
ETS	Educateur technique spécialisé
PJJ	Protection judiciaire de la jeunesse
TISF	Technicien de l'intervention sociale et familiale
VAE	Validation des acquis de l'expérience

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
Tél : 02 23 48 24 00 Mail : drjscs35@drjscs.gouv.fr
4, avenue du Bois Labbé CS 94323 35043 RENNES Cedex.

Service MOAE
Tél : 02 23 48 24 33